

MEUBLEZ-VOUS
aux Anciennes Maisons
MAMAN LOUISE
A FAIT SES PREUVES
Elle possède un choix de
tout l'ameublement en gé-
néral. Jouit d'une bonne
réputation et vend bon mar-
ché. Voir ses Magasins et
Ateliers:
179-179 bis, Rue de Lanoy
ROUBAIX
Le train O arrête à la porte.
Livraison gratuite par auto
Belle Maison à Roubaix
(Téléphone 27-47)

Journal de Roubaix

DIRECTRICE: MADAME VEUVE ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS.....
Nord et limitrophes.....
France et Belgique.....
Union postale.....

3 mois, 17,00; 6 mois, 32,00; 1 an, 60,00
» 18,00; » 34,00; » 61,00
» 26,00; » 50,00; » 92,00

REDACTION - ANNONCES
ABONNEMENTS

ROUBAIX..... 71, Grande-Rue, Tél. 34 et 1900. Inter. 6
TOURCOING... 33, rue Carnot, Téléph. 57.
LILLE..... 3, rue Faidherbe, Tél. 5747.
Chèques
postaux
87 Lille

Demandez Tous
LE
BOCK
MEYERBEER
35, Rue Meyerbeer
ROUBAIX
Téléphone 421 et 247

La situation des Syndicats libres

Nous avons publié jeudi le texte de la lettre adressée au Consortium de l'Industrie textile par les Syndicats libres de Roubaix-Tourcoing. Elle avait pour objet une demande d'échange de vues dans le but d'un réajustement des salaires. Vendredi, nous publions une note du syndicat cégétiste. Cet organisme « croit devoir informer le public que les Chambres syndicales adhérentes à la C.G.T. avaient entamé des pourparlers avec la Commission intersyndicale patronale depuis le 7 avril 1926, en vue d'une augmentation des salaires. »

La C.G.T. voulait, sans doute, montrer par là qu'elle s'est inquiétée depuis plusieurs semaines de la situation de ses adhérents. C'est juste. Mais pourquoi faire cavalier seul? La C.G.T. ne groupe pas, à beaucoup près, la totalité des ouvriers. A côté d'elle se trouvent d'autres syndicats qui ont le droit de se faire entendre. Les cégétistes, eux, n'ont pas le droit, par conséquent, de parler au nom de tous les ouvriers. Ils devraient exiger la présence des délégués de tous les syndicats, sans distinction d'opinions, aux entrevues qu'ils peuvent avoir avec les représentants patronaux. Pour garder sa force, le syndicalisme doit établir l'union dans l'action.

L'attitude de la Commission Intersyndicale, qui accepte de traiter avec le syndicat socialiste, à l'exclusion des syndicats libres, ne nous étonne pas moins. Au mois de janvier, dans un cas analogue, nous n'avons pas craint de donner nettement notre avis. Nous n'hésitons pas aujourd'hui, à redire que cet ostracisme systématique est contraire à la justice.

Cette façon d'agir est d'autant moins admissible que les syndicats libres viennent de manifester clairement leur largeur de vue et leur fidélité à leurs principes directeurs. Au moment de la discussion sur les exonérations possibles de la taxe d'apprentissage, la C.G.T., par la voix de ses représentants au Comité départemental, n'a pas voulu reconnaître le droit d'exonération aux établissements libres. Les syndicats libres ont protesté ouvertement contre la décision du Comité. Un reconnaissance de cette attitude, les représentants patronaux continuent de traiter avec les seuls syndicats cégétistes.

Et pourtant, si l'on reconnaît le droit syndical, pourquoi établir des distinctions entre les diverses organisations? Pourquoi surtout, marquer une préférence pour les syndicats socialistes? C'est bien la question que se posent tous les hommes de bonne foi. Peut-être les gérants-nous à comprendre. La Commission intersyndicale est bien forcée de reconnaître le droit syndical avec ses organisations, parce qu'on ne peut pas nier une force légale et qui s'impose. Pourtant les délégués patronaux n'acceptent des entrevues avec les représentants des syndicats que sous certaines conditions. Autrement dit, on restreint le champ de l'action syndicale, en attendant de la juguler. Les syndicats libres prétendent avec raison que toutes les questions d'ordre professionnel les intéressent directement. Ils ne souffrent pas qu'on s'attaque à leur indépendance. Ils la veulent tout entière. Ils entendent qu'on traite avec eux de puissance à puissance.

Les syndicats cégétistes ont peut-être accepté les conditions posées par la Commission intersyndicale, c'est pourquoi on traite avec eux. Combien est plus belle et plus noble l'attitude des syndicats libres! Ils n'ont rien concédé de leurs principes. Ils ont bien compris que toute leur force résidait en leur indépendance absolue. Tous les syndicalistes sincères, ouvriers ou patrons, applaudissent, avec nous, cette marque de courage et de fidélité aux principes.

Jean REBOUX.

Un projet d'accord financier américo-européen

Washington, 4 mai. — On apprend qu'une série de conférences financières se tiendront prochainement en Europe, qui pourront avoir une influence importante sur la stabilisation du franc, et la situation économique de l'Europe.

On espère pouvoir organiser un système de collaboration englobant les établissements financiers importants d'Europe et d'Amérique. Les arrangements à cet effet ont été pris par M. Strong, gouverneur de la « Federal Reserve Bank » de New-York, qui est actuellement en Europe, et qui doit s'entendre avec les gouverneurs de la Banque de France, de la Banque d'Angleterre et de la Reichsbank.

Des billets de banque à l'effigie de M. Mussolini

Rome, 4 mai. — Les billets de mille lires qui seront désormais émis en Italie porteront l'effigie du Duce.

On annonce, en effet que le privilège de l'émission sera réservé à la Banca d'Italia, ce que les anciens billets seront retirés.

L'attentat contre M. Mussolini

Miss Violet Gibson est-elle réellement folle?
Rome, 4 mai. — Le « Popolo di Roma » publie une interview qu'il a eue avec M. Enrico Ferri, défenseur de l'Anglaise Violet Gibson, inculpée de l'attentat contre M. Mussolini. M. Ferri a soutenu la thèse de l'innocence mentale de l'inculpée affectée de la manie religieuse. Il a ajouté qu'avant toute expertise psychiatrique, l'autorité judiciaire devra établir si l'idée d'homicide est née spontanément ou par suggestion extérieure. L'assurance avec laquelle l'inculpée a commis son crime n'exclut aucunement, dit M. Ferri, la maladie mentale, car à ce moment-là, elle avait tout perdu de sa liberté de ses actes. Il s'agit donc d'une folle lucide.

BILLET PARISIEN LES RÉPERCUSSIONS de la crise britannique

(D'UN RÉDACTEUR LOCAL)
PARIS, 4 MAI (MINUTE).

La grève anglaise n'est pas sans entraîner des conséquences pour notre pays. Sur notre change au premier lieu. Car, si par hasard on eût pu se procurer au premier abord, la crise britannique affecte moins la Livre sterling que le franc. Mais le phénomène est facilement explicable pour quiconque veut bien prendre la peine d'y réfléchir. La Livre ayant été reclassée à la parité de l'or, elle est soustraite par là à la spéculation, du moins dans une très large mesure.

La Livre ne peut pas plus baisser du fait de la grève générale que notre franc n'aurait perdu de sa valeur lorsque se produisit, avant la guerre, la grève des chemins de fer.

A l'heure actuelle, notre monnaie, tout au rebours, est sous la domination exclusive de son maître capricieux et impressionnable qui s'appelle le « crédit ». Dans l'échelle des valeurs monétaires, la Livre a une valeur à peu près invariable. Le franc a la valeur qui veut bien lui reconnaître l'opinion.

Il n'est donc point surprenant que toute menace dirigée contre notre économie nationale affecte le franc, qui, pour ainsi dire, est d'une sensibilité extrême. La grève britannique peut-elle influencer sur notre existence économique?

Le fait ne peut être discuté. Déjà on nous signale qu'une importante quantité de produits agricoles sont embouteillés dans nos ports, faute de moyens de transports pour gagner les îles britanniques. Nos produits manufacturés subissent le même sort. La Grande-Bretagne est pareille à un magasin sur lequel vient de s'abattre un rideau de fer.

Cette situation est préjudiciable à notre commerce d'exportation et, par conséquent, au franc.

La crise anglaise avait dénoté, si la démonstration n'en avait pas été déjà faite, l'extrême complexité du monde moderne où toutes les nations civilisées se solidarisent les unes des autres. L'accord économique que l'on recherche à Genève entre les puissances apparaît comme une nécessité. Mais les facteurs politiques font et feront longtemps encore obstacle à l'entente économique. Et c'est pour-quoi les troubles que nous constatons chez nos alliés ne sont peut-être qu'un aspect d'une crise plus générale qui menace toute la civilisation.

LES CHANGES

| | SAMEDI | LUNDI |
|----------------|--------|--------|
| LIVRE | 148.05 | 148.45 |
| DOLLAR | 30.50 | 30.59 |
| BELGIQUE | 100.15 | 100.00 |

Un antimilitariste condamné à Brest

Brest, 4 mai. — Un ouvrier de l'arsenal, nommé Héraon, secrétaire d'un rayon communiste, inculpé d'avoir distribué lors d'un meeting à la Maison du Peuple des tracts provoquant les militaires à la désobéissance, a comparu devant le tribunal correctionnel qui l'a condamné à trois mois de prison et cent francs d'amende.

La création d'un « Dominion »

On sait que l'Angleterre se souvenant de l'insubordination américaine et du Traité de Paris de 1763, a su conserver ses colonies en créant, au moment opportun, de grands Dominions. Or, ceux qui suivent avec attention les menées de notre alliée en Afrique ont la conviction qu'elle est en train de former un nouveau Dominion qui s'appellera l'Est Africain Britannique et comprendra l'Ouganda, le Kenya, le Nyassa et le Tanganyka, soit un territoire très riche et peuplé de plus de 12 millions d'habitants.

Le Tanganyika qui, avant la guerre, était une possession allemande, a été donné aux Anglais au moment du Traité de Versailles.

Nous n'aurions qu'à nous réjouir de voir nos voisins étendre sans interruption les bienfaits de leur civilisation du Cap au Caïre, si nous n'avions de sérieuses raisons de craindre que la création de ce nouveau Dominion n'engendrerait plus tard de graves difficultés politiques.

N'oublions pas, en effet, qu'à Genève, au mois de mars dernier, il a été question que le Gouvernement français accorderait certaines concessions coloniales à l'Allemagne. N'oublions pas non plus que l'article 22 du pacte de la Société des Nations, qui développe le texte du Traité de Versailles, par lequel le gouvernement de Berlin cédait ses colonies, prévoit trois sortes de mandats:

— Les mandats A, qui sont ceux du type de la Syrie et du Liban, c'est-à-dire s'exerçant sur des populations ayant un degré de civilisation élevé.

— Les mandats B, qui sont ceux du type Cameroun et Togo. La puissance mandataire, du fait du degré de développement peu avancé des populations, a des pouvoirs fort étendus.

— Les mandats C, qui s'exercent sur des territoires qui, du fait de leur éloignement et de leur faible degré de civilisation, etc., peuvent être administrés comme une partie intégrante du territoire du mandataire.

Or, il arrive justement que les différentes possessions reprises au mandat C, appartenant à l'Angleterre. Vous voyez immédiatement les conséquences de ce fait qui a vraiment plus de sens en 1926 qu'en 1919. Quand il s'agit d'opérer une révision des colonies africaines, autrefois allemandes, l'Angleterre sera dans l'impossibilité de donner le Tanganyika qui, jusqu'à l'Est Africain Britannique ne lui appartenait plus et sera la propriété d'un Dominion indépendant.

Mais comment le Cameroun et le Togo sont deux colonies administrées par la France et qu'elles « ne font pas partie intégrante du territoire du mandataire », la diplomatie alliée nous invitera très probablement, le jour du règlement de cette question, à reconnaître le « statut de l'Allemagne » en faveur de l'Allemagne.

Maurice Auber.

Les négociations de paix marocaines



LES DÉLÉGUÉS RÉUNIS DANS LA SALLE DE LA RÉGION CIVILE (Wide World photo). A la table du fond, le général Simon, ayant à sa droite M. Lopez Oliván, délégué espagnol, et, à sa gauche, M. Poirot, délégué français. A droite, les trois délégués riffains, les caïds Azerhane, Adon et Ahmed Cheddi.

LES DÉLÉGUÉS RIFFAINS REVIENDRONT A OUJDA

Oujda, 4 mai. — Azerhane et Hadidou ont fait savoir au commandant du territoire qu'ils seraient prêts à échanger dans la nuit d'Alhachem pour regagner Oujda par No-

L'ACCORD DE WASHINGTON UNE INTERVIEW de M. Raoul Péret

Paris, 4 mai. — Notre distingué confrère de « L'Avenir », M. Jacques Elstein, est allé interviewer M. Raoul Péret, ministre des Finances, sur l'accord conclu avec Washington. Voici les principaux passages des déclarations qu'a faites notre ministre des Finances:

— Il y a des choses qu'il ne faut pas dire, ni laisser dire. Voyez-vous, il n'y a pas à se taper la tête contre les murs. Il « fallait » signer. Vous comprenez bien: il « fallait » signer. J'ai vécu jusqu'au bout, jusqu'à la dernière seconde. Bénévolement, j'ai fait les efforts possibles. Mais il est arrivé un moment où nous nous sommes heurtés à l'impossible. Impossible, un mot qui n'est peut-être pas français, mais qui est sûrement américain. Eh! oui, le vous entendez... eh! oui, c'est entendu, aussi tout ce qui se dit dans

Paris, 4 mai. — Notre distingué confrère de « L'Avenir », M. Jacques Elstein, est allé interviewer M. Raoul Péret, ministre des Finances, sur l'accord conclu avec Washington. Voici les principaux passages des déclarations qu'a faites notre ministre des Finances:

— Il y a des choses qu'il ne faut pas dire, ni laisser dire. Voyez-vous, il n'y a pas à se taper la tête contre les murs. Il « fallait » signer. Vous comprenez bien: il « fallait » signer. J'ai vécu jusqu'au bout, jusqu'à la dernière seconde. Bénévolement, j'ai fait les efforts possibles. Mais il est arrivé un moment où nous nous sommes heurtés à l'impossible. Impossible, un mot qui n'est peut-être pas français, mais qui est sûrement américain. Eh! oui, le vous entendez... eh! oui, c'est entendu, aussi tout ce qui se dit dans

La mort du prince Victor-Napoléon

Bruxelles, 4 mai. — Mercredi dernier, le prince Victor-Napoléon, fils de l'empereur Napoléon III, est décédé à l'âge de 71 ans. Le prince avait souffert de la grippe depuis plusieurs jours.

LES DERNIERS JOURS

Bruxelles, 4 mai. — Mercredi dernier, le prince Victor-Napoléon, fils de l'empereur Napoléon III, est décédé à l'âge de 71 ans. Le prince avait souffert de la grippe depuis plusieurs jours.

UN PROJET ALLEMAND pour la composition future du Conseil de la S.D.N.

Berlin, 4 mai. — L'ambassadeur d'Allemagne à Paris, M. von Hoesch, est arrivé à Berlin pour recevoir du Gouvernement d'Empire les instructions nécessaires avant de se rendre à la Commission d'études qui se réunira le 10 mai à Genève.

LE « DAILY MAIL » DEMANDE L'ARRESTATION DES CHEFS TRAVAILLISTES

Paris, 4 mai. — Dans son édition de Paris, le Daily Mail dit que le Congrès des Trade-Unions représente au plus 3.600.000 syndiqués, dont un grand nombre sont de bons serviteurs de la loi, d'honorables Anglais qui n'ont aucune sympathie pour la violence et la révolution. Pourtant, c'est une révolution que le Congrès foment actuellement.

La grève générale en Angleterre

2.500.000 GREVISTES
LA VIE ECONOMIQUE DU PAYS SUSPENDUE
LA RÉPERCUSSION EN FRANCE

Londres, 4 mai. — Les derniers pourparlers, ayant échoué, la grève générale a commencé la nuit dernière, à minuit.

Londres s'est réveillée ce matin sans omnibus, sans tramways et sans métros. Seuls les taxis circulent. La distribution du lait a été retardée faute de moyens de transports habituels. L'immense armée des employés est arrivée ce matin à Londres par toutes sortes de moyens de transport, mais avec un pied. Beaucoup d'ailleurs avaient eu le malheur, par suite du mauvais temps, de se voir retarder leur départ, le temps est beau. Les ouvriers de journaux ne font grève que partiellement.

Le préjudice accordé par les Trade-Unions au journal travailliste le Daily Herald, de paraître malgré l'ordre impératif de grève, a provoqué le plus vif mécontentement dans cette corporation et la plupart des journaux ont paru ce matin, cependant plus ou moins réduits.

Par l'arrêt complet de tous les moyens de communication, Londres présente un spectacle extraordinaire. Tout a été requisitionné. Vieux omnibus, voitures à bras, vieilles bicyclettes. Toute la matinée, les rues, les avenues, les quais ont été encombrés, congestionnés par un long défilé d'omnibus et de véhicules de toutes sortes.

Les pickets, les cyclistes sont confondus dans un grouillement gigantesque, mais ordonné cependant. Toutes les gares sont fermées.

Les nouvelles de province signalent l'arrêt complet des communications à Edimbourg, Glasgow, Plymouth, Manchester et dans tout le sud du pays. Les unionistes ayant cessé le travail, l'arsenal est occupé par la troupe. La contre-torpilleur remorqué la Tamise ce matin, amenant à Londres un fort contingent de marins.

2.500.000 GREVISTES
On estime à 2.500.000 le nombre des grévistes mardi matin. On ne saura que dans la soirée si l'appel du congrès des Trade-Unions a été suivi par la totalité des syndicats.

LES MINEURS N'ACCEPTERONT PAS LA REDUCTION DES SALAIRES

Londres, 4 mai. — Au cours d'une entrevue, M. Cook a déclaré que les seules conditions de paix acceptables sont celles assurant aux mineurs, dans les charbonnages, le statu quo pendant que s'effectuera la réorganisation de l'industrie du charbon.

M. Cook reproche au Gouvernement d'avoir pris jusqu'au dernier moment le parti des propriétaires de charbonnages et d'avoir interprété les conclusions de la Commission en leur défaveur, au sens qu'il fallait immédiatement réduire les salaires.

L'ADHESION DES CHEMINOTS

Les chefs des grands syndicats ont donné l'ordre à toutes les filiales de ne se livrer à aucune manifestation hostile et le seul syndicat qui inspirait des craintes l'Union Nationale des Cheminots, n'a pas fait parler de lui jusqu'à présent au moins. Le Gouvernement a complètement refusé l'offre des cheminots de faire fonctionner les trains nécessaires au ravitaillement du pays, et si vous voulez monter sur vos locomotives, ce sera sous nos ordres et non pas sous ceux du congrès des Trade-Unions, a répliqué M. Baldwin. En conséquence, le Comité de l'Union a donné des instructions à ses membres de cesser le travail après minuit.

L'APPROVISIONNEMENT DU PAYS

D'après le Daily Chronicle et le Morning Post, il y a assez d'essence dans tout le pays, pour l'éclairage et pour les moteurs, pour une période de trois mois. Les arrivages de légumes sont moins importants que d'habitude. Le journal estime que la quantité de légumes nécessaire au pays risque d'être vite épuisée.

UNE BAGARRE AUX ABORDS DU PARLEMENT A LONDRES

Mardi, un peu après minuit, aux abords du Parlement à Londres, des manifestants ont chassé Le Drapeau Rouge; un certain nombre de personnes ont riposté en entonnant l'hymne national; il en est résulté une bagarre qui n'a pris fin que lorsque la police est intervenue.

UN DEPUTE COMMUNISTE ARRETE

Le Westminster Gazette annonce qu'un mandat d'arrêt a été lancé contre M. Saklatvala, député communiste de Londres, inculpé d'avoir prononcé, dimanche, à Hyde Park, un discours séditieux. Les autorités ont laissé ce député assister à la dernière séance de la Chambre des Communes. La mise à exécution du mandat a eu lieu mardi matin.

Il a comparu devant le tribunal. L'affaire a été renvoyée à une audience ultérieure.

ne doit y avoir aucune hésitation dans la manière de traiter cette tentative de grève.

LA REPERCUSSION EN FRANCE

Paris, 4 mai. — La direction de la Compagnie des Chemins de fer du Nord a fait afficher, dans la soirée, des avis informant que tout envoi de marchandises en grande vitesse, à destination de l'Angleterre, était interrompu jusqu'à nouvel ordre, mais que, néanmoins, les colis-bagages seraient acceptés sous la seule responsabilité des voyageurs, le transit au-delà de Calais n'étant plus garanti.

Les trains Londres-Calais-Paris ont été doublés dans la soirée d'hier. Le nombre des voyageurs anglais est considérable. A l'arrivée à la gare du Nord, les convois ont subi presque tous un retard d'environ deux heures. Sur la ligne Dieppe-Newhaven, des restrictions de



M. MAC DONALD chef de l'opposition travailliste

LA MALAISE ECONOMIQUE DE LA GRANDE-BRETAGNE FAIT BAISSER LE FRANC A NEW-YORK

New-York, 4 mai. — L'imminence de la grève générale en Angleterre a eu, aujourd'hui, une grave répercussion dans Wall-Street. L'effet fut d'autant plus considérable que l'espoir subsistait dans de nombreux milieux financiers de voir l'accord s'établir au dernier moment.

Certains voient dans la crise actuelle un événement qui, pour le marché financier, peut entraîner des conséquences aussi importantes que la déclaration de guerre de 1914. Bien qu'il n'y ait pas à proprement parler de panique à la Bourse, et que les banquiers paraissent résolu à conserver une attitude de vigilance expectative, une certaine nervosité est manifestée durant toute la séance. Les ventes ont affecté à peu près toutes les entreprises industrielles qui ont souffert d'une baisse de 4 à 5 points, ainsi que les valeurs de chemins de fer. Le mouvement s'est étendu à la devise française, qui a descendu à trois dollars vingt-cinq cents pour cent franc.

L'ATTITUDE DES ORGANISATIONS ETRANGERES

L'Allemagne s'apprête à profiter de la grève anglaise

Les mines de la Ruhr ont actuellement 9 millions de tonnes de charbon sur le carreau et dont elles ne savaient pas comment s'en débarrasser. Les événements d'Angleterre auront donc une heureuse répercussion sur l'exportation allemande. Il est toutefois peu probable que le charbon de la Ruhr sera dirigé sur les ports anglais, car l'industrie et les chemins de fer de ce pays ont des stocks pouvant durer environ quatre mois. En revanche, l'Allemagne s'emparera du marché français de la France. Elle fournira le pays scandinave, l'Espagne, l'Italie et la partie la France.

Dans les milieux socialistes allemands, on parle d'une grève de sympathie faite en vue de soutenir les colliers anglais. Il est probable qu'une telle manifestation, si elle avait lieu, se bornerait à une déclaration officieuse.